



# Commerçant - Détaillant (H/F/X)

Vente - Marketing

Apprentissage

**Durée**

3 ans

**Tranche d'âge**

- de 18 ans

18 à 25 ans

**Finalité**

Certificat

**Pratique en entreprise / Alternance**

Oui

**Métier en pénurie / Fonction critique**

Non



Tu as le contact facile ? Tu en connais un rayon sur les produits et tu es vendeur ou vendeuse dans l'âme ? Alors la formation de **Commerçant - Détaillant** est pour toi !

Le Commerçant - Détaillant et la Commerçante - Détaillante sont **des professionnels de la vente dans un petit ou moyen commerce**. Tels des vendeurs, ils effectuent les différentes opérations de vente et sont capables de conseiller les clients sur les produits. Ils sont également des **magasiniers** puisqu'ils s'occupent des différentes opérations liées au stock comme les commandes, la réception, le stockage et aussi la mise en rayon. Alimentation, appareils ménagers, articles de mode... ou services. Ils permettent aux clients de connaître, choisir et acheter des produits sans devoir s'adresser à chaque producteur.

Au cours de cette formation en Apprentissage, tu t'exerceras à réaliser toutes les tâches de ton futur métier de Commerçant - Détaillant :

**Se positionner dans la vie professionnelle** : tu découvres et tu t'adaptes à la vie professionnelle. Tu adoptes des aptitudes comportementales adéquates en formation en centre et en entreprise.

**Exécuter les différentes phases de l'acte de vente** : tu connais tes produits et ta clientèle. Tu accueilles le client et tu l'accompagnes dans le choix d'un article. Tu proposes des articles et tu argumentes afin de réaliser une vente. Tu proposes au client des produits supplémentaires et tu conclus la vente. Tu emballes et ranges la marchandise. Tu enregistres les achats, tu gères l'après-vente et les documents commerciaux.

**Prévenir le vol en magasin** : tu installes et utilises des méthodes de protection afin de prévenir le vol.

**Assurer la manutention et le réassort de la marchandise** : tu réceptionnes les livraisons. Tu prépares les marchandises à la vente. Tu ranges les articles livrés en réserve. Tu(ré) approvisionnes les rayons et tu assures la rotation des stocks.

**Participer aux aménagements du magasin** : tu suggères des améliorations pour l'aménagement du magasin. Tu mets la marchandise en évidence. Tu mets en place les techniques de promotion des ventes du magasin.

**Assurer la gestion du poste caisse** : tu prépares ton poste de travail. Tu reçois la clientèle, tu encaisses les achats et tu assures la circulation de l'argent.

**Réaliser un document sur support informatique** : tu réalises la mise en page d'un document. Tu construis un graphique simple.

**Intégrer les notions de sécurité et développement durable** : tu intègres des nouveaux concepts techniques liés à sécurité, à l'hygiène alimentaire et au développement durable. Tu as des notions de base en secourisme.

Alors plutôt que de trainer dans les rayons, rends-toi dans l'un des Centres IFAPME pour débiter ta formation et devenir le patron !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-alternance>) : ± 1j. de cours généraux, théoriques ou pratiques en Centre et ± 4j. de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

**Débouché(s) métier(s)**

Employé / Employée dans un magasin, un commerce, un supermarché

Responsable de rayon

**Débouché(s) future(s) formation(s)**

Gestionnaire d'un point de vente (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/gestionnaire-dun-point-de-vente>) (adulte)

Technico-commercial secteur construction (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/technico-commercial-pour-le-secteur-de-la-construction>) / secteur alimentation (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/technico-commercial-pour-le-secteur-de-l'alimentation>) / vins et spiritueux (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/technico-commercial-en-vins-et-spiritueux>)

**Point(s) fort(s)**

Inscription gratuite Contact client Activités variées Sur le terrain Créativité

**Finalité**

Certificat d'apprentissage homologué par la Communauté française

Correspondance avec le Certificat de qualification délivré par l'enseignement secondaire obligatoire (CQ6P)

---

## Aptitudes

Le Vendeur et la Vendeuse doivent posséder les qualités suivantes :

avoir un bon sens du contact client

avoir la fibre commerciale

être à l'écoute

avoir une bonne résistance physique : l'activité s'effectue le plus souvent en position debout avec de nombreux déplacements à l'intérieur du magasin et de ses annexes (ateliers, réserves, chambres froides, etc.). Elle comporte la manutention de charges qui peuvent être lourdes. Le port d'un uniforme peut être imposé.

être flexible : les horaires peuvent varier : le vendeur et la vendeuse peuvent être amené à travailler le samedi, le dimanche et en soirée.

---

## Programme


### 1ère année :

- W00/1 Introduction à l'acte de vente (56h)
- W00/1 Découverte et adaptation à la vie professionnelle (52h)
- W00/1 Aménagement du magasin (mise en évidence) (48h)
- W00/1 Intégrer les notions de sécurité et dév. dur. vie apprenti (24h)

### 2ème année :

- W00/2 Manutention de la marchandise (12h)
- W00/2 Aménagement du magasin (12h)
- W00/2 Acte de vente (72h)
- W00/2 Découverte du monde professionnel (16h)
- W00/2 Évaluation formative MAC 2 (8h)

### 3ème année :

- W00/03 Suivi du travail de fin de formation (12h)
  - W00/03 Prévention du vol (8h)
  - W00/03 Manutention et réassort de la marchandise (26h)
  - W00/03 Informatique (8h)
  - W00/03 Gestion du poste caisse (22h)
  - W00/03 Aménagement du magasin (42h)
  - W00/03 Acte de vente (32h)
- 

---

## Conditions d'admission à une formation pour jeunes

### Age

Avoir **15 ans** accomplis au moment de votre inscription.

L'**âge maximum varie** en fonction de la durée du contrat d'alternance, établi dans le cadre du plan de formation avec le Référent IFAPME.

pour un contrat d'alternance de 3 ans : être âgé de 23 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 2 ans : être âgé de 24 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 1 an : ne pas avoir atteint 25 ans à la signature du contrat.

### Parcours

Avoir fréquenté 2 années du 1er degré de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir suivi complètement la 3ème année de l'enseignement secondaire professionnel ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir fréquenté la 3ème année de différenciation et d'orientation au sein de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir fréquenté la 2ème phase au sein de l'enseignement spécialisé de forme 3.

Ou vous disposez d'un document annonçant que vous pouvez poursuivre votre formation en alternance. Ce document est rédigé par le conseil de classe de l'établissement que vous quittez.

**Si vous n'avez pas suivi l'un des parcours ci-dessus, vous devez alors être âgé de 16 ans accomplis et passer un bilan de compétences.**

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux **mentions indiquées dans la fiche formation** que vous consulterez.

---

## S'inscrire à une formation pour jeunes

### Délais et informations

La conclusion d'un contrat d'alternance est **possible toute l'année**.

L'inscription à une formation en apprentissage est gratuite. Elle se fait dans un Service Alternance IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>).

### S'inscrire

Un référent IFAPME vous accompagne dans vos démarches :

Contactez un Service Alternance IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>) près de chez vous et prenez rendez-vous avec un référent IFAPME.

Le référent établira avec vous  **votre parcours de formation**  en alternance en tenant compte de vos acquis scolaires, de votre projet professionnel, de vos motivations, de votre âge et de votre statut. Merci de préparer les documents suivants :

votre carte d'identité ;

votre dernier bulletin scolaire et attestations reçues ;

les coordonnées éventuelles de l'entreprise avec laquelle vous souhaitez conclure un contrat d'alternance.

Le référent vous inscrit au Centre de formation sur base du métier choisi et des informations reçues.

Si vous avez **trouvé une entreprise de formation**, votre référent contactera celle-ci pour fixer une date de signature du contrat d'alternance.



## Villers-le-Bouillet

Rue de Waremme, 101 4530 Villers-le-Bouillet

085 / 27 13 40

### Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 20h

Le vendredi : de 8h30 à 12h30

### Apprentissage

[app.villers@centreifapme.be](mailto:app.villers@centreifapme.be)

### Formation de chef d'entreprise

[fce.villers@centreifapme.be](mailto:fce.villers@centreifapme.be)

### Formation continue

[formation.continue.villers@centreifapme.be](mailto:formation.continue.villers@centreifapme.be)

085 / 27 13 49

[villers@centreifapme.be](mailto:villers@centreifapme.be)

## Type d'inscription

Au Service IFAPME

Bon à savoir

Pour vous inscrire, contactez le Service IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>) le plus proche de chez vous.

Vous n'avez pas trouvé toutes les infos que vous cherchiez? Prenez contact avec nos conseiller(e)s!